

CITE DES AFFAIRES





PERIMETRE DU PROJET :

La Cité des Affaires sera implantée sur le site de l'actuel aéroport de Dakar Léopold Sédar Senghor, qui sera libéré à la fin de l'année 2011, après la mise en service du Nouvel Aéroport International Blaise Diagne.

OBJECTIFS :

Planter sur le site de l'aéroport actuel, une Cité des Affaires (complexe immobilier) permettant d'offrir les capacités d'accueil, les infrastructures et les services nécessaires à l'implantation de quartiers généraux de grandes multinationales et d'entreprises souhaitant développer des plateformes de redéploiement régional de leurs activités à partir de Dakar.

Les aménagements prévus seront réalisés de manière progressive, sur la base d'un programme architectural et urbanistique englobant l'ensemble du site (800 ha).

La création de bureaux et d'équipements haut de gamme s'inscrira dans une démarche de développement durable et de haute qualité architecturale et urbaine. De même, pour permettre une bonne intégration du Projet dans l'agglomération dakaroise, un processus d'aménagement urbain concerté sera conduit, qui cherchera à assurer sa cohérence avec le Plan Directeur d'Urbanisme et le Plan de Déplacements Urbains de Dakar.

BUDGET ET FINANCEMENT :

Le budget global du Projet sera déterminé et affiné dans chacune de ses composantes à l'issue des études de pré-faisabilité et de faisabilité.

Le choix d'un partenaire privé pour la réalisation de la Cité des Affaires permettra d'alléger la part de l'État dans le financement de l'opération, et d'accélérer la construction des infrastructures et la commercialisation des espaces.



ETAT D'AVANCEMENT :

- Etude de pré faisabilité terminée depuis septembre 2010
- Identification de la nature foncière du terrain affecté au Projet
- Création de l'Autorité chargée de la mise en œuvre du Projet
- Élaboration d'un plan d'actions de mise en œuvre
- Élaboration d'un plan marketing
- Préparation d'un cahier de charges pour la sélection d'un concessionnaire.
- Prospections des partenaires financiers en cours.

DUREE DES TRAVAUX :

L'achèvement d'une première tranche de la Cité des Affaires est envisagé en 2012 soit 1 an après la prise de possession du site.



Vue perspective projetée d'une Cité des affaires (source : architecte AOC)

